

16

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ENSIAME**

Du Mardi 5 Septembre 2006

Monsieur MERLIER, Président du Conseil d'Administration, accueille les membres du Conseil et ouvre la séance.
Monsieur DELEBARRE accueille et énonce la liste des personnalités excusées et ayant donné un pouvoir.

Monsieur MERLIER propose ensuite d'aborder les différents points mis à l'ordre du jour.

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 Juin 2006

Le compte-rendu est voté à l'unanimité.

2 – STATUTS

Monsieur DELEBARRE présente la proposition de modification des statuts de l'ENSIAME. Ceux-ci ont été rédigés en adéquation avec les recommandations de la CTI et en parallèle avec le projet d'école

Les modifications visent à renforcer :

- la gouvernance
- à assurer l'intégration de l'ISIV au sein de l'ENSIAME

Ces statuts prévoient la création de 2 départements au sein de l'ENSIAME :

- le département ISIV
- le département ENSI

Au sein du département ENSI les filières disparaissent pour laisser place à la création de parcours constitués de modules permettant d'être en phase avec le projet professionnel des étudiants et avec la demande du secteur industriel.

Un Conseil pédagogique et d'orientation est également créé en lieu et place des conseils de filière. Il est constitué comme suit :

Le collège des enseignants est constitué de 10 enseignants, assurant au minimum la moitié de leur service statutaire au sein de l'Ecole, désignés par le Conseil d'Administration sur proposition du Directeur. Les directeurs de département et des études sont membres de droit.

Le collège des personnalités extérieures est constitué à part égale du nombre d'enseignants. Il est désigné par le Conseil d'administration sur proposition du Directeur.

Le Conseil pédagogique et d'orientation donne notamment un avis sur :

- le programme pédagogique,
- le niveau scientifique des enseignements
- l'évaluation des enseignements
- l'adéquation du programme pédagogique en regard des besoins industriels.

Le Conseil pédagogique et d'orientation est présidé par le directeur. Le Conseil pédagogique et d'orientation se réunit sur convocation de son président en séance plénière au moins une fois par an, sur un ordre du jour précis, communiqué au moins 15 jours avant la date de réunion.

Les propositions du Conseil pédagogique et d'orientation sont prises à la majorité absolue des membres présents ou représentés, la voix du Président étant prépondérante en cas d'égalité des suffrages.

Le Conseil pédagogique et d'orientation ne peut siéger valablement que si le nombre des membres présents ou représentés est au moins égal à la moitié du nombre des membres composant le Conseil pédagogique et d'orientation, chaque membre ne pouvant disposer de plus de deux mandats.

Le Président du Conseil pédagogique et d'orientation peut inviter, sans droit de vote, toute personne susceptible d'éclairer les débats du Conseil d'Administration. Le Président du Conseil pédagogique et d'orientation peut convoquer le Conseil pédagogique et d'orientation en formation restreinte aux enseignants.

Cette proposition de statuts sera soumise à la commission des statuts de l'UVHC courant octobre 2006.

Ce point ne fait pas l'objet d'un vote pour le moment, il est juste donné à titre informatif.

3 – Elections au Conseil d'Administration de l'ENSIAME

Le mandat des représentants élus au conseil arrivant à échéance, de nouvelles élections vont être organisées.

Le calendrier proposé est le suivant :

DATES :

Election des représentants des personnels

le mardi 17 octobre 2006

Election des représentations des usagers

le jeudi 19 octobre 2006

4 – Coefficients

Les coefficients des formations du département ISIV et du Master QSE sont soumis au vote.
Les coefficients du département ENSI modifiés et le règlement de scolarité sont également soumis au vote.

Vote à l'unanimité.

5 – Convention de donation SEVELNORD

L'entreprise SEVELNORD nous offre une dotation de PC et d'écrans destinés notamment à la CFAO.
Cette convention est approuvée à l'unanimité et sera soumise au prochain conseil d'administration de l'UVHC.

6- Informations diverses

C Delebarre fait un bilan des effectifs ENSIAME : l'effectif compte 367 étudiants à ce jour pour les 3 années du cycle d'ingénieur.
164 places ont été ouvertes et nous recensons 169 présents à aujourd'hui.

C Delebarre annonce le futur partenariat avec BOSCH Allemagne :

- Parrainage des premières années
- Dons de matériel à des fins pédagogiques
- Stages et DRT

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur MERLIER lève la séance et remercie les membres du conseil de leur participation.

Etaient présents :

Collège A : Madame HARMAND, Monsieur DUBAR, Monsieur LOSLEVER, Monsieur MILLOT
Collège B : Monsieur BUECHE, Monsieur MENET

Collège des personnalités extérieures :
Madame HOUSSIER, Monsieur VANCEULEBROECK
Messieurs DAVID, MERLIER, SCHWAMBERGER
Monsieur CAUCHAIN

Collège des IATOSS :
Monsieur ANCEAU

Invités au Conseil :
Messieurs COUTELLIER, DELEBARRE, LAURO, TOURNIER

Ont donné pouvoir :

M. GROS à M. DAVID
M. TELLE à M. DAVID
M. TISON à M. SCHWAMBERGER
M. CUMINAL à M. MERLIER
M. NICOLAS à M. IOOS

M. DENEUX à M. DUBAR

Mme MAQUINGHEN à M. MENET
Melle SADAUNE à M. MENET

Mme BOUCHART à M. ANCEAU

Etaient excusés :

Mesdames BOUCHART, BOURABAA, MAQUINGHEN, SADAUNE
Messieurs BUECHE, CAUCHAIN, COUTELLIER, CUMINAL, DENEUX, DESPRES, DULION, GROS, NICOLAS, PASSOT, TELLE, TISON, TRENTESAUX, VERHEYDE